

Université du Québec en Outaouais - Pavillon Lucien-Brault

Remplacement des pompes pluviales et sanitaires

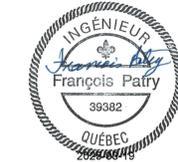
101 rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc.



480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TEL. : 819 243-2827 / TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :



CLIENT :



REF. CLIENT :

PROJET :

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
- PAVILLON LUCIEN-BRAULT -
REPLACEMENT DES
POMPES PLUVIALES ET SANITAIRES**

101 rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc.

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE Dessin est la propriété intellectuelle de WSP CANADA INC. AUCUNE REVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUTS LES SERVICES UTILISÉS PUBLICS ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE Dessin NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

| NO | RV | DATE | DESCRIPTION |
|----|----|------------|------------------------|
| 00 | | 2025-03-20 | POUR APPEL D'OFFRES |
| 0B | | 2025-03-07 | POUR COMMENTAIRES 100% |
| 0A | | 2025-02-14 | POUR COMMENTAIRES 75% |

| NO PROJET : | DATE : |
|----------------|--------------|
| CA0046215.6486 | JANVIER 2025 |

ÉCHELLE ORIGINALE :
INDIQUÉE
CONÇU PAR :
V.L. & S.F.
DESSINÉ PAR :
S. FOURNIER, tech.
VÉRIFIÉ PAR :
F. PATRY, ing.

SI CETTE BARRE
NE MESURE PAS 25 mm,
AJUSTER VOTRE ÉCHELLE
DE TRACAGE.

25 mm

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :
**PLAN DE SITE
LÉGENDE, LISTE DES PLANS
NOTES GÉNÉRALES
TABLEAU DES POMPES**

NUMÉRO DU FEUILLET :
M-001

FEUILLET # : 001 DE 003

ÉMISSION :
POUR APPEL D'OFFRES
EN DATE DU : 2025-03-20

NOTES GÉNÉRALES

- LES DEUX (2) PUIITS (POSTES DE POMPAGE) EXISTANTS SONT DES ESPACES CLOS ET TOUS LES ENTREPRENEURS DOIVENT SE CONFORMER AUX PROCÉDURES DE SANTÉ/SÉCURITÉ RELIÉES ET EN VIGUEUR, VOIR SECTION 01 35 29 06 DU DEVIS.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRENDRE CONNAISSANCE DES DOCUMENTS DE MÉCANIQUE CAR DES TRAVAUX LUI SONT ATTRIBUÉS DIRECTEMENT.
- LA LOCALISATION ET DIMENSIONS DES TUYAUTERIES EXISTANTES DÉMONTREES AUX PLANS SONT APPROXIMATIVES ET BASÉES SUR DES PLANS D'ARCHIVE. LA LOCALISATION EXACTE DEVRA ÊTRE CONFIRMÉE PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT ET DE RACCORDEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS.
- L'OUVERTURE ET LE RAGRÉAGE DE TOUTES LES SURFACES (MURS, PLANCHER ET PLAFONDS) SONT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. COORDONNER AVEC LES SOUS-TRAITANTS.
- LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES DEVRONT VÉRIFIER TOUTES LES POSITIONS DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS, OUTILS ET MAIN D'ŒUVRE POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL, TEL QUE DÉTAILLÉ SUR CES PLANS ET EN ACCORD AVEC LE DEVIS MÉCANIQUE.
- LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES SERONT RESPONSABLES DE COORDONNER SUR LE SITE TOUTE INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES AVEC LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, EXISTANTS ET NOUVEAUX, ET AUTRES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS.
- LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES DEVRONT PRENDRE CONNAISSANCE DES CONDITIONS EXISTANTES ET PRÉVOIR TOUT CONFLIT NÉCESSITANT DES MODIFICATIONS SUR LE SITE. AUCUNE RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA OCTROYÉE POUR UN MANQUE DE COORDINATION.
- LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES DEVRONT PROTÉGER LES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS NON TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET TOUS LES SOUS-TRAITANTS DOIVENT COORDONNER SUR PLACE LES TRAVAUX REQUIS PAR LEUR SPÉCIALITÉ RESPECTIVE AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIER.
- L'ENTREPRENEUR MÉCANIQUE NE DEVRA, EN AUCUN CAS, DÉBRANCHER UN SERVICE DESERVANT UN (DES) APPAREIL(S) LOCALISÉS EN DEHORS DE LA ZONE DES TRAVAUX.
- S'ENTENDRE AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LES PÉRIODES DE TEMPS DISPONIBLES POUR FAIRE LES MODIFICATIONS ET LE BRANCHEMENT DES NOUVEAUX SYSTÈMES SUR LES SYSTÈMES EXISTANTS, VOIR DOCUMENT DU PROPRIÉTAIRE.
- L'ENTREPRENEUR PLOMBIER DEVRA PRÉVOIR UN SYSTÈME DE POMPAGE TEMPORAIRE, POUR CHACUN DES PUIITS, AFIN DE PERMETTRE L'EXÉCUTION DE SES TRAVAUX. PRÉVOIR UNE DÉCHARGE TEMPORAIRE VERS LES RÉSEAUX EXISTANTS PENDANT LES TRAVAUX, EFFECTUER TOUTES MODIFICATIONS AUX TUYAUTERIES REQUISES. L'ENTREPRENEUR PLOMBIER SERA RESPONSABLE DE LA MÉTHODE DE POMPAGE TEMPORAIRE ET DEVRA PRÉVOIR TOUS LES TRAVAUX REQUIS AINSI QUE LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES RELIÉS. SOUMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, LES DÉTAILS DE LA MÉTHODE UTILISÉE EN AVANT-PROJET.

LÉGENDE - MÉCANIQUE

| SYMBOLES | DESCRIPTION |
|------------------|---|
| GÉNÉRAL | |
| | TUYAUTERIE, CONDUIT ET/OU ÉQUIPEMENT EXISTANT |
| | TUYAUTERIE, CONDUIT ET/OU ÉQUIPEMENT EXISTANT À ENLEVER |
| | NOUVELLE TUYAUTERIE, CONDUIT ET/OU ÉQUIPEMENT |
| PLOMBERIE | |
| | TUYAUTERIE SANITAIRE HORS-TERRÉ |
| | TUYAU VERS LE BAS |
| | TUYAU VERS LE HAUT |
| CONTRÔLES | |
| | POINT DE CONTRÔLE |
| NO | NORMALEMENT OUVERT |
| NF | NORMALEMENT FERMÉ |
| EB | ENTRÉE BINAIRE |
| SB | SORTIE BINAIRE |
| EA | ENTRÉE ANALOGIQUE |
| SA | SORTIE ANALOGIQUE |

LISTE DES PLANS

| | |
|-------|--|
| M-001 | PLAN DE SITE LÉGENDE, LISTE DES PLANS NOTES GÉNÉRALES TABLEAU DES POMPES |
| M-002 | EXTRAIT DE LA SALLE ÉLECTRIQUE B0131 EXTRAIT DES STATIONS DE POMPAGE PLOMBERIE / CONTRÔLES DÉMOLITION |
| M-003 | EXTRAIT DE LA SALLE ÉLECTRIQUE B0131 EXTRAIT DES STATIONS DE POMPAGE PLOMBERIE / CONTRÔLES NOUVEAU |

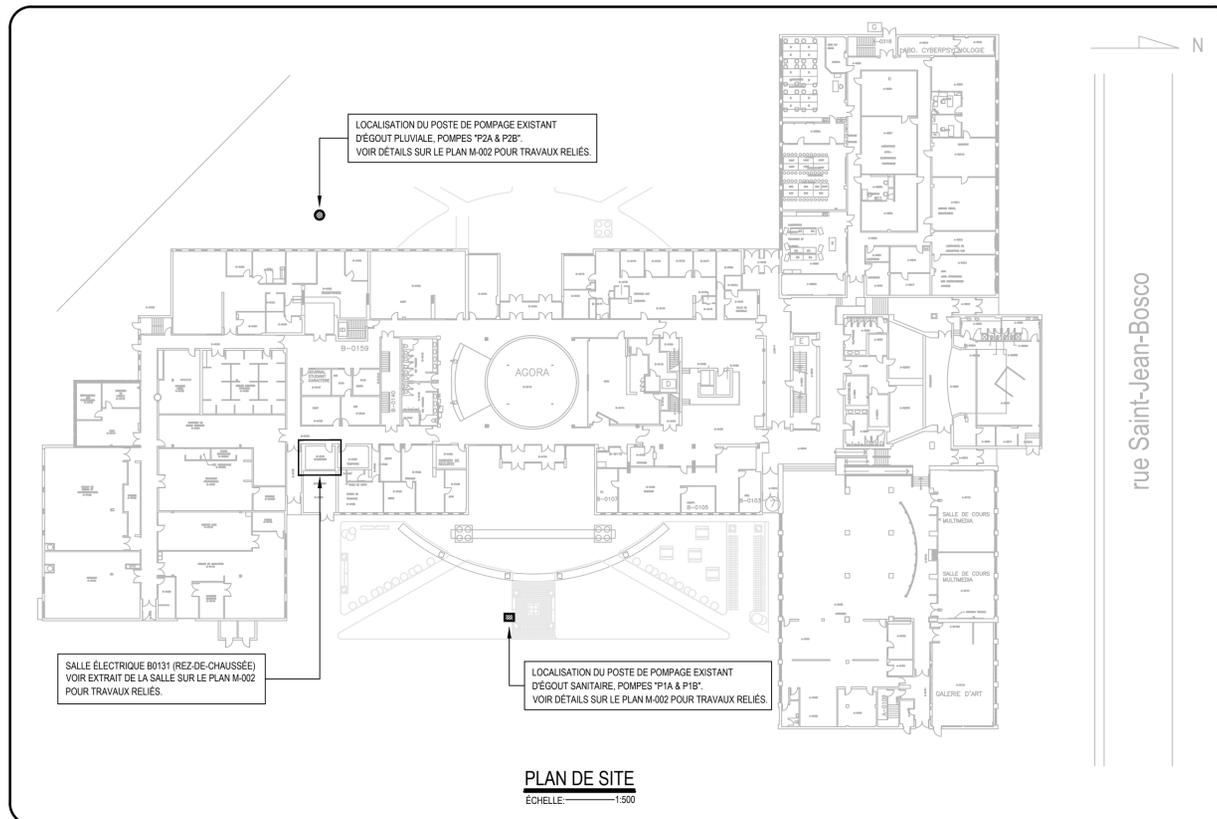
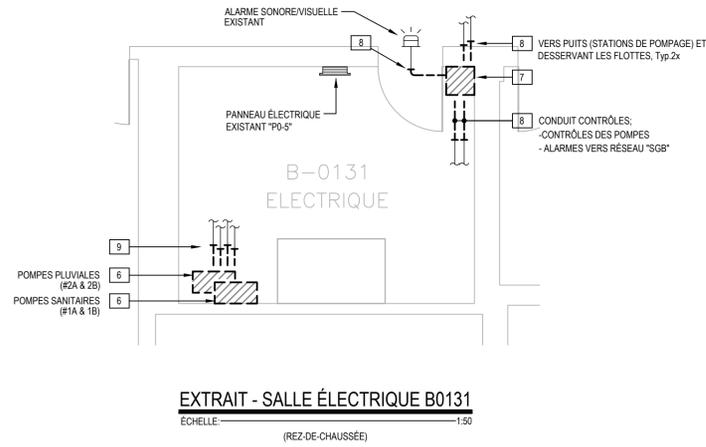


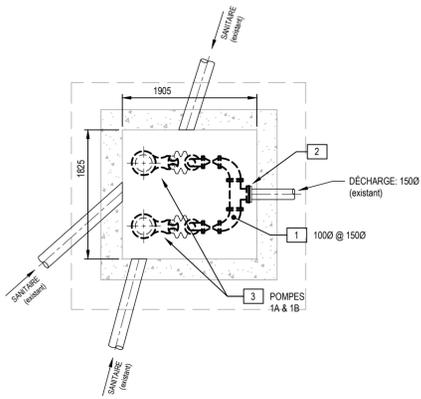
TABLEAU DES POMPES

| IDENT. | SERVICE | DÉBIT (GPM) | TÊTE (PI) | MODÈLE | MOTEUR | | | | | | REMARQUES |
|--------|-----------|-------------|-----------|-------------|--------|------|---|----|------|-----|-----------|
| | | | | | CV | VOLT | Ø | Hz | TPM | FLA | |
| P1A | SANITAIRE | 600 | 21 | 4VCX50M6-S3 | 5.0 | 575 | 3 | 60 | 1150 | 6.7 | 1 @ 11 |
| P1B | SANITAIRE | 600 | 21 | 4VCX50M6-S3 | 5.0 | 575 | 3 | 60 | 1150 | 6.7 | 1 @ 11 |
| P2A | PLUVIAL | 600 | 21 | 6VCX50M6-S3 | 5.0 | 575 | 3 | 60 | 1150 | 6.7 | 1 @ 11 |
| P2B | PLUVIAL | 600 | 21 | 6VCX50M6-S3 | 5.0 | 575 | 3 | 60 | 1150 | 6.7 | 1 @ 11 |

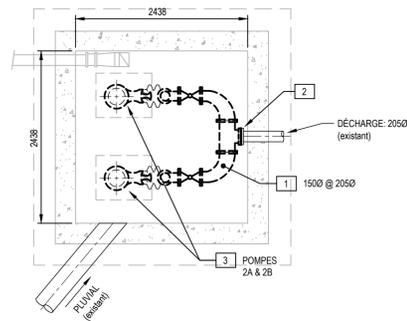
- REMARQUES :
- MODÈLE BASÉ SUR LA CIE PENTAIR / MYERS.
 - DIAMÈTRE DE SORTIE DE 1000 (P-1A/B) / 1500 (P-2A/B).
 - CONSTRUCTION EN FONTE, ARRÊTE MOTEUR EN ACIER INOXYDABLE 416.
 - CONSTITUÉ POUR PASSAGE DE SOLIDES 80mm (3-3/16").
 - CIA FILIERE ÉLECTRIQUE DE 9.1m (30') DE LONGUEUR, FILIERE ÉTANCHE "SOOW".
 - CIA ENSEMBLE DE GUIDE ET CHAÎNE DE LEVAGE EN ACIER GALVANISÉ INCLUANT COUDE DE SECTIONNEMENT (DISCONNECTING ELBOW), BASE ET SUPPORT DE GUIDE (EN ACIER INOXYDABLE) À INSTALLER DANS LA PARTIE HAUTE. COORDONNER TOUTES MODIFICATIONS REQUISES SUR SITE AFIN DE S'ACCOMMODER AUX PUIITS EXISTANTS.
 - MOTEUR HERMÉTIQUE MUNI D'UNE PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES.
 - CIA TOTAL DE DOUZE (12) FLOTTES MÉCANIQUES (4- PUIITS SANITAIRE, 8- PUIITS PLUVIAL) POUR LES ARRÊTS/DÉPARTS DES POMPES ET ALARMES DE HAUT NIVEAU. LES FLOTTES DU PUIIT "PLUVIAL" SERONT RACCORDEES ÉLECTRIQUEMENT EN PARALLÈLE AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE EN DOUBLE. UN POIDS EST REQUIS POUR CHAQUE DES FLOTTES ET UNE LONGUEUR DE FILIERE, ÉTANCHE "SOOW", DE 9.1m (30') DE LONGUEUR POUR CHAQUE DES FLOTTES. PRÉVOIR AUSSI DES SUPPORTS MURAUX EN ACIER INOXYDABLE POUR L'INSTALLATION DES FLOTTES. DE PLUS, LA TENSION DES FLOTTES DOIT ÊTRE CONFIRMÉE EN DÉBUT DE PROJET, PAR L'ENTREPRENEUR EN RÉGULATION, VOIR NOTE SPÉCIFIQUE-3 SUR LE PLAN M-003.
 - VOIR PLANS POUR DÉTAILS D'INSTALLATION.
 - PANNEAU DE CONTRÔLES DE POMPES PAR ENTREPRENEUR EN RÉGULATION.
 - LES FORCES MOTRICES (CV) INDIQUÉES DES POMPES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES PUISQUE LES FILIERES EXISTANTES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SONT CONSERVÉES.



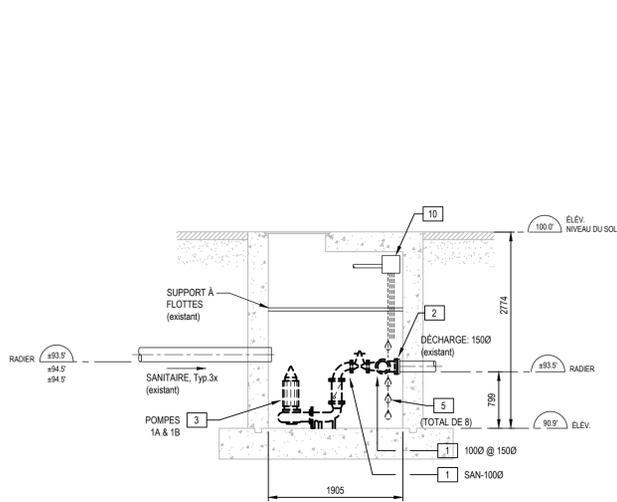
EXTRAIT - SALLE ÉLECTRIQUE B0131
ÉCHELLE: 1:50
(REZ-DE-CHAUSSEE)



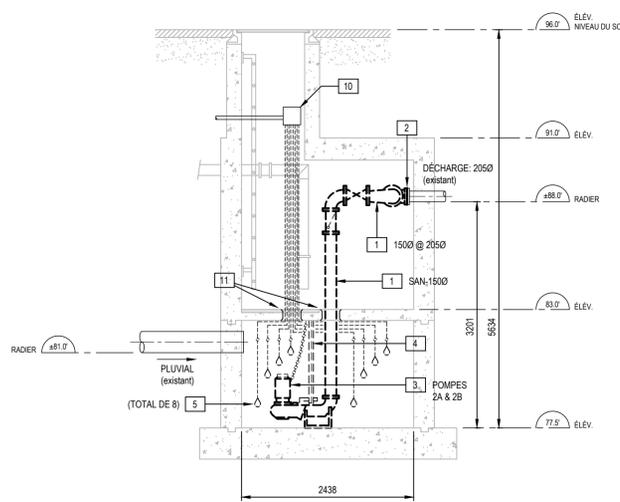
POSTE DE POMPAGE - ÉGOUT SANITAIRE
ÉCHELLE: 1:50
- VUE EN PLAN -



POSTE DE POMPAGE - ÉGOUT PLUVIAL
ÉCHELLE: 1:50
- VUE EN PLAN -



POSTE DE POMPAGE - ÉGOUT SANITAIRE
ÉCHELLE: 1:50
- ÉLÉVATION -



POSTE DE POMPAGE - ÉGOUT PLUVIAL
ÉCHELLE: 1:50
- ÉLÉVATION -

NOMENCLATURE

Démolition

1. TUYAUTERIE EXISTANTE À ENLEVER C/A SUPPORTS ET ACCESSOIRES (SOUPAPE, TAMIS, ETC.) RELIÉS.
2. TUYAUTERIE EXISTANTE À ENLEVER À PARTIR DE CE POINT.
3. POMPE EXISTANTE À ENLEVER C/A ACCESSOIRES RELIÉS.
4. SYSTÈME DE LEVAGE (RAIL) EXISTANT À ENLEVER INCLUANT CHAÎNE DE LEVAGE ET TOUT SUPPORT/ANCRAGE RELIÉ.
5. SYSTÈME DE FLOTTES EXISTANT À ENLEVER JUSQU'À LA BOÎTE DE JONCTION. LES FILIERES SERONT DÉBRANCHÉES DANS LA BOÎTE DE JONCTION PAR L'ÉLECTRICIEN. CONSERVER LES SECTIONS DE FILIERES EXISTANTES PROVENANT DU BÂTIMENT AFIN DE PERMETTRE LE RACCORDEMENT DES NOUVELLES FLOTTES.
6. PANNEAU DE CONTRÔLE DE POMPES EXISTANT À ENLEVER, VOIR PHOTO #4.
7. PANNEAU DE CONTRÔLES D'ALARME (FLOTTES DES PUIITS D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL) EXISTANT À ENLEVER, VOIR PHOTO #5.
8. CONDUITS EXISTANTS ET RELIÉS AUX CONTRÔLES DES FLOTTES ET AUX SIGNAUX D'ALARME DE HAUT NIVEAU À INTERCEPTER AFIN DE PERMETTRE LES NOUVEAUX RACCORDEMENTS.
9. CONDUITS EXISTANTS ET RELIÉS AUX CONTRÔLES POUR L'OPÉRATION DES POMPES À INTERCEPTER AFIN DE PERMETTRE LES NOUVEAUX RACCORDEMENTS. ENLEVER TOUTES FILIERES ET CONDUITS DEVENUS DÉSUEUITS SUITE AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DES NOUVEAUX PANNEAUX.
10. BOÎTE DE JONCTION EXISTANTE LOCALISÉE DANS LE PUIITS À CONSERVER. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN EST RESPONSABLE D'INTERCEPTER LES FILIERES EXISTANTES DES FLOTTES EN CE POINT.
11. SECTION DE BÉTON À BRISER AFIN DE PERMETTRE L'ENLÈVEMENT DE COMPOSANTES À TRAVERS LA DALLE DE BÉTON.

NOTES SPÉCIFIQUES

1. DANS LA SALLE ÉLECTRIQUE (B0131), LE SOUS-TRAITANT EN RÉGULATION SERA RESPONSABLE DE PRÉVOIR TOUS LES TRAVAUX RELIÉS À LA FILIERE DES FLOTTES D'ALARME INCLUANT LES TRAVAUX À UNE TENSION DE 120V, SI LE CAS.
2. DANS LES PUIITS (POSTES DE POMPAGE), LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ SERA RESPONSABLE D'EFFECTUER LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA FILIERE DES FLOTTES (EXISTANTES À ENLEVER ET NOUVELLES FLOTTES) DANS LES BOÎTES DE JONCTION EXISTANTES.
3. L'ENTREPRENEUR EN RÉGULATION DOIT CONFIRMER LA TENSION DES FLOTTES EXISTANTES ET DE CONFIRMER CETTE INFORMATION À L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE, ET CE, AVANT LA SOUMISSION DES DESSINS D'ATELIER À L'INGÉNIEUR EN DÉBUT DE PROJET.
4. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA RESPONSABLE DE L'INSTALLATION ET DE L'AJUSTEMENT DES NOUVELLES FLOTTES DANS LES PUIITS. AVANT L'ENLÈVEMENT DES FLOTTES EXISTANTES, CELUI-CI DOIT CONFIRMER LA HAUTEUR DES FLOTTES EXISTANTES ET DE REPRODUIRE CET ARRANGEMENT DANS CHACUN DES PUIITS. SOUMETTRE UN CROQUIS À L'INGÉNIEUR DE L'ARRANGEMENT EXISTANT AVANT LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT.
5. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE EST RESPONSABLE DU REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE GUIDE DE LEVAGE ET DES CHAINES, ET CE DANS CHACUN DES PUIITS.
6. PRÉVOIR POMPAGE TEMPORAIRE PENDANT LES TRAVAUX, VOIR NOTE GÉNÉRALE-13.



PHOTO #1
(ÉGOUT PLUVIAL)



PHOTO #2
(ÉGOUT PLUVIAL)



PHOTO #3
(ÉGOUT PLUVIAL)

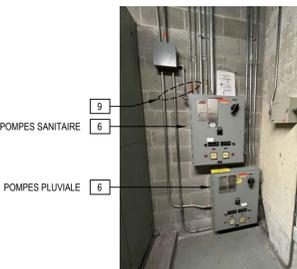


PHOTO #4



PHOTO #5



PHOTO #6
(ÉGOUT SANITAIRE)



480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TEL. : 819 243-2827 | TELEC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :



CLIENT :



REF. CLIENT :

PROJET :

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
- PAVILLON LUCIEN-BRAULT -
REMPLACEMENT DES
POMPES PLUVIALES ET SANITAIRES

101 rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc.

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :
CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVA VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUTS LES SERVICES UTILITES PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

| NO | REV. | DATE | DESCRIPTION |
|----|------------|------------------------|-------------|
| 00 | 2025-03-20 | POUR APPEL D'OFFRES | |
| 0B | 2025-03-07 | POUR COMMENTAIRES 100% | |
| 0A | 2025-02-14 | POUR COMMENTAIRES 75% | |

| NO PROJET : | DATE : |
|---------------------|---|
| CA0046215.6486 | JANVIER 2025 |
| ÉCHELLE ORIGINALE : | SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRACAGE. |
| INDIQUÉE : | |
| CONÇU PAR : | |
| V.L. & S.F. | |
| DESSINÉ PAR : | |
| S. FOURNIER, tech. | |
| VÉRIFIÉ PAR : | |
| F. PATRY, ing. | |

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :
EXTRAIT DE LA SALLE ÉLECTRIQUE B0131
EXTRAIT DES STATIONS DE POMPAGE
PLOMBERIE / CONTRÔLES
DÉMOLITION

NUMÉRO DU FEUILLET :

M-002

| FEUILLET # : | ÉMISSION : | # REV. |
|----------------------------|------------|--------|
| 002 DE 003 | | |
| POUR APPEL D'OFFRES | | |
| EN DATE DU : 2025-03-20 | | |



480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TEL. : 819 243-2827 / TEL.ÉC. : 819 243-2919
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :



CLIENT :



REF. CLIENT :

PROJET :

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
- PAVILLON LUCIEN-BRAULT -
REMPLACEMENT DES
POMPES PUVIALES ET SANITAIRES

101 rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc.

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE Dessin est la propriété intellectuelle de WSP CANADA INC. AUCUNE REVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVA VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUTS LES SERVICES UTILITES PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE Dessin NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

EMISSION - REVISION :

| NO PROJ. | DATE | DESCRIPTION |
|----------|------------|------------------------|
| 00 | 2025-03-20 | POUR APPEL D'OFFRES |
| 0B | 2025-03-07 | POUR COMMENTAIRES 100% |
| 0A | 2025-02-14 | POUR COMMENTAIRES 75% |

NO PROJ.: CA0046215.6486 DATE: JANVIER 2025

ÉCHELLE ORIGINALE: SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 50 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRACAGE.

INDIQUÉE
CONÇU PAR: V.L. & S.F.
DESSINÉ PAR: S. FOURNIER, tech.
VÉRIFIÉ PAR: F. PATRY, ing.

DISCIPLINE: MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE: **EXTRAIT DE LA SALLE ÉLECTRIQUE B0131**
EXTRAIT DES STATIONS DE POMPAGE
PLOMBERIE / CONTRÔLES
NOUVEAU

NUMÉRO DU FEUILLET: M-003

FEUILLET #: 003 DE 003

EMISSION: **POUR APPEL D'OFFRES**
EN DATE DU: 2025-03-20

LISTE DES ÉQUIPEMENTS - RÉGULATION

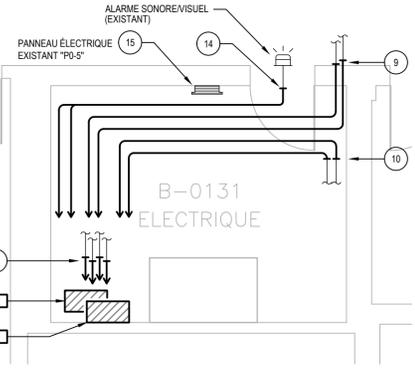
- PAN.P#1
 - PAN.P#2
- PANNEAU DE CONTRÔLES (TOTAL DE DEUX (2) PANNEAUX), CHAQUE PANNEAU DEVRA INCLURE TOUTES LES COMPOSANTES NÉCESSAIRES AFIN DE CONTRÔLER LES ARRÊTS-DÉPARTS DES POMPES, GESTION DE TOUTS LES POINTS DE CONTRÔLES EXISTANTS, ET AYANT LES OPTIONS SUIVANTES:
- ASSURER TOUTES LES COMPOSANTES AFIN DE MAINTENIR LA SÉQUENCE DE CONTRÔLE EXISTANTE DES POMPES. VOIR DIAGRAMME DE CONTRÔLES SUR CE PLAN ET DEVIS.
 - TABLEAU DE COMMANDE ENTièrement CÂBLÉ EN USINE ET COMPRENANT CE QUI SUIT:
 - BOTIER ÉTANCHE NEMA 1 CIA SECTIONNEUR PRINCIPAL CADENASSABLE ET PORTE SUR PENTURES EN ACIER INOXYDABLE
 - APPROXIMATION CSA
 - TOUTES LES COMPOSANTES ÉLECTRIQUES REQUISES TELLES QUE LES DISJONCTEURS, CONTACTEURS 600V, RELAIS DE CONTRÔLES, RELAIS BIMÉTAL DE SURCHARGE AVEC COMPENSATION POUR TEMPÉRATURE AMBIANTE, TERMINAUX PRINCIPAUX, TENON (LUG) DE MISE À LA TERRE POUR LE TABLEAU DE COMMANDES ET LES POMPES, FUSIBLE DE CONTRÔLE, ETC.
 - COORDONNER LA CAPACITÉ DES COMPOSANTES (600V) ET FILIERES AVEC LA PUISSANCE DES NOUVELLES POMPES. LES RACCORDEMENTS @ 600V SERONT EFFECTUÉS PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN.
 - INTERRUPTEUR 14-0-A.
 - INDICATEURS (LAMPES TÉMOINS) DE MARCHÉ DES POMPES ET DES FLOTTES MONTÉES SUR LA PORTE.
 - ALARME AUDITIVE ET VISUELLE DANS LA CONDITION D'UNE ALARME INCLUANT KLAXON ET AVEC INTERRUPTEUR DE PRÉLUE ET DE SILENCE.
 - LE PANNEAU SERA ENTièrement PRÉ-FILÉ ET TESTÉ EN USINE.
 - CHAQUE COMPOSANTE IDENTIFIÉE AVEC DES ÉTIQUETTE DE TYPE "LAMACOIDS".
 - VOIR PLANS POUR DÉTAILS D'INSTALLATION.
 - CONFIRMER SUR SITE LA DIMENSION DES PANNEAUX, ET CE, AVANT LA FABRICATION.
 - EN ALTERNATIVE, UN (1) SEUL PANNEAU, DÉDIÉ AUX DEUX (2) SYSTÈMES DE POMPAGE, POURRAIT ÊTRE ACCEPTÉ, AFIN DE PERMETTRE UNE INSTALLATION PLUS OPTIMALE D'UN AUX CONDITIONS EXISTANTES (ESPACE DISPONIBLE). LA FAISABILITÉ DE CETTE INSTALLATION DOIT ÊTRE CONFIRMÉE SUR SITE AVANT LA FABRICATION. SI CETTE OPTION EST RETENUE, L'USAGER DEVRA POUVOIR FACILEMENT VISUALISER SUR LE PANNEAU, LAQUELLE DES STATIONS DE POMPAGE EST, PAR EXEMPLE, EN OPÉRATION, EN ÉTAT D'ALARME, ETC.

NOMENCLATURE

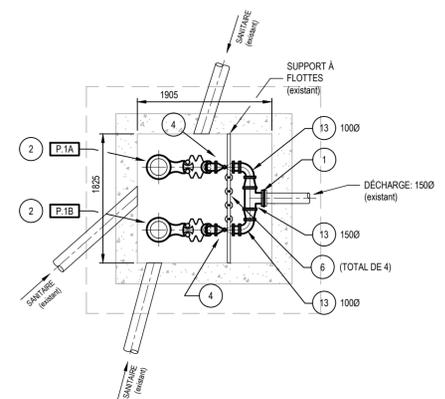
- Nouveau**
- SE RACCORDER À L'EXISTANT EN CE POINT.
 - NOUVELLE POMPE, VOIR DESCRIPTION SUR LE PLAN M-001.
 - NOUVEAU CLAPET DE RETENUE.
 - NOUVELLE SOUPAPE D'ISOLEMENT.
 - NOUVEAU SYSTÈME DE GUIDE DE LEVAGE CIA CHAÎNE ET SUPPORT MURAL.
 - NOUVELLE FLOTTE CIA SUPPORT MURAL.
 - BOITE DE JONCTION EXISTANTE À CONSERVER. COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DES FLOTTES À L'INTÉRIEUR DU PUIT.
 - NOUVEAU PANNEAU DE CONTRÔLES POUR POMPES, TOTAL DE DEUX (2), PAR ENTREPRENEUR EN RÉGULATION, VOIR DESCRIPTION SUR CE PLAN.
 - INTERCEPTER LA FILIERE DE CONTRÔLE EXISTANTE DESSERVANT LES FLOTTES ET PROLONGER JUSQU'AU NOUVEAU PANNEAU DE CONTRÔLES.
 - INTERCEPTER LA FILIERE DE CONTRÔLE EXISTANTE DESSERVANT LES ALARMES DE HAUT NIVEAU ET PROLONGER JUSQU'AU NOUVEAU PANNEAU DE CONTRÔLES.
 - INTERCEPTER LA FILIERE DE CONTRÔLE EXISTANTE DESSERVANT L'OPÉRATION DES POMPES ET PROLONGER JUSQU'AU NOUVEAU PANNEAU DE CONTRÔLES.
 - MANCHON EN ACIER INOXYDABLE 304 AFIN DE PERMETTRE LE PASSAGE D'UNE TUYAUTERIE OU DE FILIERE. PRÉVOIR COLLET À L'EXTÉRIEUR DU MANCHON AFIN D'ANCORER DANS LA DALLE ET SCÉLLER L'INTÉRIEUR DU MANCHON DE FACON ÉTANCHE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE CRÉER UNE OUVERTURE AFIN D'INSÉRER LE MANCHON ET, ENSUITE, DE RAGRÉER LE BÉTON AUTOUR DU MANCHON.
 - NOUVELLE TUYAUTERIE.
 - INTERCEPTER LA FILIERE DE CONTRÔLE EXISTANTE DESSERVANT L'ALARME SONORE/KLAXON EXISTANT ET PROLONGER JUSQU'AU NOUVEAU PANNEAU DE CONTRÔLES.
 - L'ENTREPRENEUR EN RÉGULATION DEVRA PRÉVOIR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE 120V, POUR LA RÉALISATION DE SES TRAVAUX, À PARTIR DU PANNEAU EXISTANT ET DU DISJONCTEUR LAISSÉ DANS LE PANNEAU, PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN.

NOTES SPÉCIFIQUES

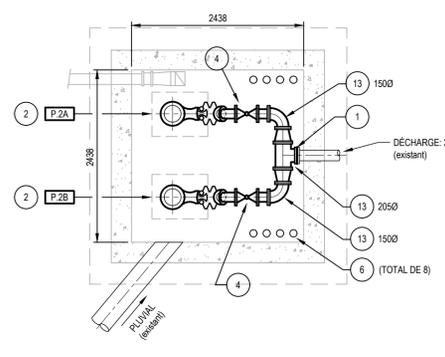
- DANS LA SALLE ÉLECTRIQUE (B0131), L'ENTREPRENEUR EN RÉGULATION SERA RESPONSABLE DE PRÉVOIR TOUTS LES TRAVAUX RELIÉS À LA FILIERE DES FLOTTES D'ALARME INCLUANT LES TRAVAUX À UNE TENSION DE 120V. TOUTES LES NOUVELLES FILIERES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES DANS UN CONDUIT "EMT", VOIR DEVIS.
- DANS LES PUIITS (POSTES DE POMPAGE), L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ SERA RESPONSABLE D'EFFECTUER LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA FILIERE DES FLOTTES (EXISTANTES À ENLEVER ET NOUVELLES FLOTTES) DANS LES BOÎTES DE JONCTION EXISTANTES.
- L'ENTREPRENEUR EN RÉGULATION DOIT CONFIRMER LA TENSION DES FLOTTES EXISTANTES ET DE CONFIRMER CETTE INFORMATION À L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE, ET CE, AVANT LA SOUMISSION DES DESSINS D'ATELIER À L'INGÉNIEUR EN DÉBUT DE PROJET.
- L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA RESPONSABLE DE L'INSTALLATION ET DE L'AJUSTEMENT DES NOUVELLES FLOTTES DANS LES PUIITS. AVANT L'ENLÈVEMENT DES FLOTTES EXISTANTES, CELUI-CI DOIT CONFIRMER LA HAUTEUR DES FLOTTES EXISTANTES ET DE REPRODUIRE CET ARRANGEMENT DANS CHACUN DES PUIITS. SOUMETTRE UN CROQUIS À L'INGÉNIEUR INDICANT LES HAUTEURS DES FLOTTES EXISTANTES (MESURER AVANT LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT).
- L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE EST RESPONSABLE DU REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE GUIDE DE LEVAGE ET DES CHAÎNES, ET CE DANS CHACUN DES PUIITS.
- À L'INTÉRIEUR DES STATIONS DE POMPAGE, TOUTES LES QUINCAILLERIES ET ACCESSOIRES (SUPPORTS, ATTACHES, ETC.) DOIVENT ÊTRE EN ACIER INOXYDABLE.
- À NOTER QUE LES FLOTTES SONT DOUBLÉES DANS LA STATION DE POMPAGE PUVIALE SEULEMENT.



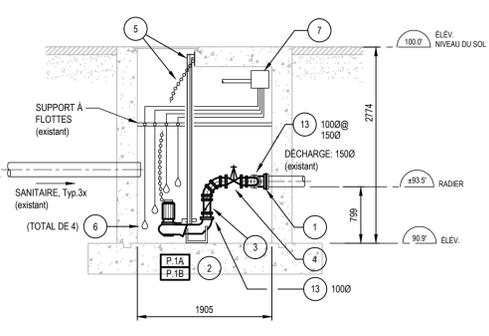
EXTRAIT - SALLE ÉLECTRIQUE B0131
ÉCHELLE: 1:50
(REZ-DE-CHAUSSEE)



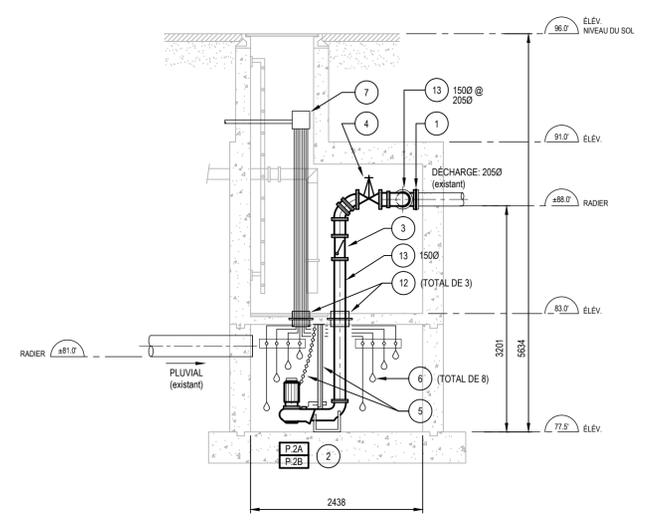
POSTE DE POMPAGE - ÉGOUT SANITAIRE
ÉCHELLE: 1:50
- VUE EN PLAN -



POSTE DE POMPAGE - ÉGOUT PUVIAL
ÉCHELLE: 1:50
- VUE EN PLAN -



POSTE DE POMPAGE - ÉGOUT SANITAIRE
ÉCHELLE: 1:50
- ÉLÉVATION -



POSTE DE POMPAGE - ÉGOUT PUVIAL
ÉCHELLE: 1:50
- ÉLÉVATION -

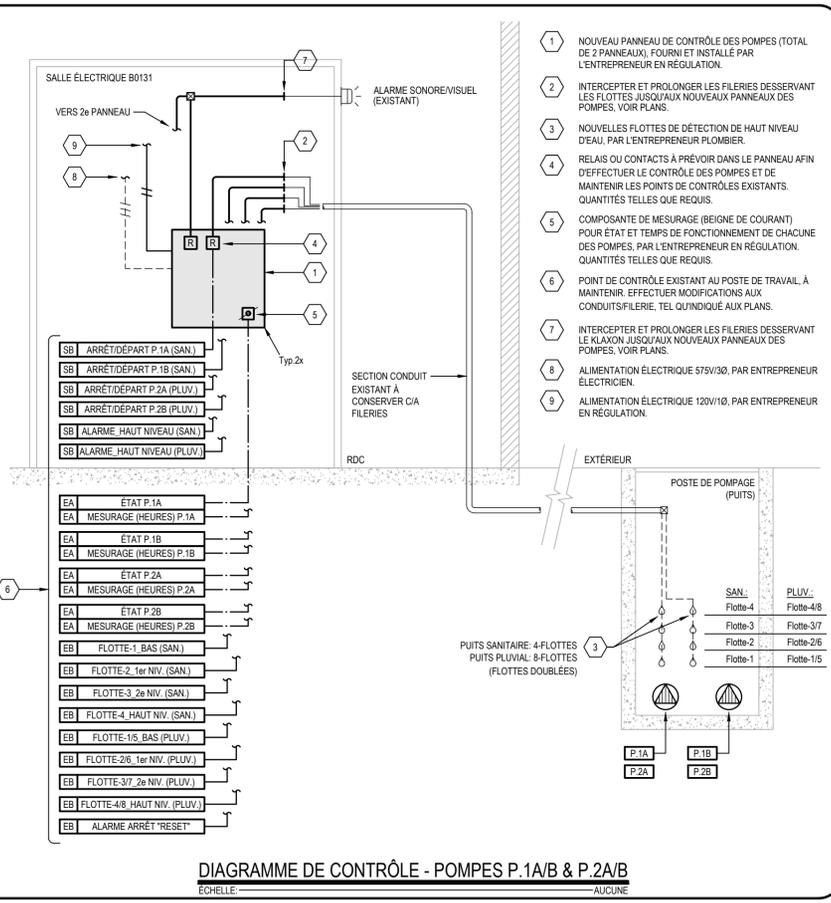


DIAGRAMME DE CONTRÔLE - POMPES P.1A/B & P.2A/B
ÉCHELLE: AUCUNE